DÉPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

15 DECEMBRE 2016

Le nombre de Conseillers en exercice est de 43

OBJET

Transfert des garanties d'emprunt accordées par la Ville à l'OPIEVOY au profit de la SAHLMPAP

En vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T. Le Maire de Saint-Germain-en-Laye atteste que le présent document a été publié le 19 décembre 2016 par voie d'affichages

transmis en sous-préfecture le 16 décembre 2016 et qu'il est donc exécutoire.

Le 19 décembre 2016

Pour le Maire, Par délégation, Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

L'an deux mille seize, le 15 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 8 décembre deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS. Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration:

Madame RICHARD à Madame BOUTIN
Monsieur JOLY à Monsieur LAMY
Monsieur MIGEON à Monsieur SOLIGNAC
Madame AGUINET à Monsieur ROUSSEAU
Monsieur LEGUAY à Madame PEUGNET
Madame ANDRE à Madame de CIDRAC
Monsieur HAÏAT à Madame VANTHOURNOUT
Madame CERIGHELLI à Madame GOMMIER
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

Secrétaire de séance :

Madame ADAM

N° DE DOSSIER: 16 I 15

<u>OBJET</u>: TRANSFERT DES GARANTIES D'EMPRUNT ACCORDEES PAR LA VILLE A L'OPIEVOY AU PROFIT DE LA SAHLMPAP

RAPPORTEUR: Monsieur SOLIGNAC

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

La Ville de Saint-Germain-en-Laye a accordé plusieurs garanties d'emprunt à l'Office Public de l'habitat de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines (OPIEVOY) entre le 26 juin 1953 et le 5 avril 2012.

Par courrier du 6 octobre 2016, l'OPIEVOY a informé la Ville qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, il serait mis fin à la gouvernance interdépartementale de l'office conformément à l'article L.443-13 du Code de la Construction et de l'Habitat et aux dispositions de la loi ALUR .

Le 28 juin 2016, le Conseil d'Administration de l'OPIEVOY a autorisé l'apport des patrimoines localisés dans les départements des Yvelines et de l'Essonne à la Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré de l'Agglomération Parisienne (SAHLMAP).

Cette cession de biens s'entend comme un transfert de la totalité des droits et obligations attachés à chaque patrimoine et notamment les conventions de réservations de logements.

Des biens à usage locatif social ont fait l'objet de conventions de prêts bénéficiant de garanties accordées par la Ville dont certaines seront en cours au 31 décembre 2016 :

		Prütsur		CARACTERISTIQUES GENERALES au 31 décembre 2016					CAPITAL/NOTIONNEL au 31 décembre 2016		
Référence emprunt	Dénisficiaire		Quiotité garente	Sale de début	Date de fin	Durée initiale (en années)	Ouree residuelle (en années)	RISOUE	Devise montant mittel	Montant retial	Montant residuel
1212199	09£V0Y	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	190%	\$1/03/2012	01/03/2027	15	18,2	Fixe:	EUR	1 190 €00,00 €	1-030 790,∢3 €
1212200	OPEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	01/03/2012	01/03/2032	28	15,2	Livret A	€úR	1 321 647,00 €	1 193 521,85 €
1215408	OPEVÓY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	01/01/2013	91/04/2022	18	5,3	Livret A	EUR	140 474,00 €	107 135,69 €
1215410	OPEVDY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	01/04/2012	01/04/2027	16	10,3	Fixe	EUR	280 609,00 €	242 538,93 €
1215412	SPEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	81/01/2613	01/04/2832	28	15.3	Livret.A	EUR	683 513.00 €	617 531,18 €
1223286	OPEVOY	CAISSE DES CEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	01/03/2612	01/65/2022	18	5,7	Livrel A	£UR,	268 447,03 €	204 292,73 €
200610	DPEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	01/12/2005	01/01/2617	11,25	C	V.ariabie	EUR	69 260,65 €	1 552 41 ช
20063	OPEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	01/06/2605	04/06/2021	18	4,4	Fixe	EUR	1 625 858,98 €	385 129,79 €
53001	OPEVDY.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	105%	31/03/1989	31/03/2018	29	1,3	Fixe	EUR	73 726,11 €	6-552,90 €
54002	OPEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100%	31/03/1989	34/03/2019	36	2,3	Fixe	EUR	€ 123,20 €	659,72 €
54003	OPYEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIDINATIONS	100%	31/03/1989	31/03/2018	30	2,3	Fixe	EUR	79 140,10 €	16 190,47 €
										5 137 189.96 €	3 790 358,08 €

La Ville doit se prononcer sur le maintien des garanties accordées initialement à l'OPIEVOY en faveur de la SAHLMAP.

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les garanties d'emprunt reprises dans le tableau cidessus en faveur de la Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré de l'Agglomération Parisienne et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Madame CERIGHELLI (procuration à Madame GOMMIER) s'abstenant, Monsieur ROUXEL votant contre,

MAINTIENT les garanties d'emprunt reprises dans le tableau ci-dessus en faveur de la Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré de l'Agglomération Parisienne et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME, AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye